

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
13/09/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt trois septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, M. PIZZATO, Mmes TOUZANNE, AIMONE-CAT M.ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 9.3

Fixation montant loyers Résidence « Fifi »

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux de construction de la Résidence Fifi touchent à leur fin et qu'il y a lieu de fixer le montant du loyer hors charges. Ces dernières seront calculées ultérieurement.

Après calcul, Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

T2 → 350 €
T3 → 550 €
T4 → 650 €

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de fixer le montant des loyers de la Résidence Fifi ainsi qu'il suit :

T2 → 350 €
T3 → 550 €
T4 → 650 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 26.09.2019

Pour copie conforme,

En Mairie, le 24 septembre 2019

Maire,

